

<b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b>  <b>COMMUNAUTE URBAINE</b> <b>CREUSOT MONTCEAU</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE</b> <b>DES DELIBERATIONS</b>
	<b>RAPPORT N° IV-5</b> <b>21SGADL0106</b>

**SEANCE DU**  
**20 MAI 2021**

<b><u>Nombre de conseillers en exercice :</u></b> <b>71</b>
<b><u>Nombre de conseillers présents :</u></b> <b>63</b>
<b><u>Date de convocation :</u></b> <b>12 mai 2021</b>
<b><u>Date d'affichage :</u></b> <b>21 mai 2021</b>

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 20 mai à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Halle des sports - 5 Avenue Jean Monnet - 71200 Le Creusot, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain BALLOT - Mme Evelynne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Monique LODDO - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY - M. Jean-Yves VERNOCHE

**VICE-PRESIDENTS**

<b><u>OBJET :</u></b> <b>Contrat de relance et de transition écologique - Protocole de préfiguration - Autorisation de signature</b>
---

M. Abdoukader ATTEYE - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Sébastien CIRON - M. Eric COMMEAU - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Armando DE ABREU - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - M. Georges LACOUR - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Valérie LE DAIN - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - M. Frédéric MARASCIA - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - Mme Marie MORAND - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE -

**CONSEILLERS**

<b><u>Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :</u></b> <b>68</b>
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté pour :</u></b> <b>68</b>
<b><u>Nombre de Conseillers ayant voté contre :</u></b> <b>0</b>
<b><u>Nombre de Conseillers s'étant abstenus :</u></b> <b>0</b>
<b><u>Nombre de Conseillers :</u></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ayant donné pouvoir : 5</b></li> <li>• <b>n'ayant pas donné pouvoir : 3</b></li> </ul>

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

Mme Marie-Claude JARROT  
 M. Jean-Claude LAGRANGE  
 Mme Laëtitia MARTINEZ  
 M. JAUNET (pouvoir à M. Jean-Paul BAUDIN)  
 Mme FRIZOT (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
 Mme GHULAM NABI (pouvoir à M. Lionel DUPARAY)  
 M. GANE (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
 M. PRIET (pouvoir à M. Cyril GOMET)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

M. Georges LACOUR



Le rapporteur expose :

« Dans le cadre du volet « cohésion des territoires » du contrat de plan Etat-Région 2021-2027, signé le 5 février 2021, l'Etat et la Région se sont accordés sur les ambitions et les modalités des politiques territoriales, proposées aux territoires.

Celles-ci consistent à :

- Accompagner les dynamiques de développement et de transition, en contribuant aux orientations nationales et régionales, cadrées par le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires,
- Prendre appui sur des projets de territoire, inscrits dans la relance économique, le changement climatique et la résilience,
- Permettre une plus grande articulation entre l'Etat et la Région vis-à-vis des territoires, au travers de la généralisation de contrats de territoire, pluriannuels et multi-partenariaux.

A cet effet, l'Etat propose aux territoires une nouvelle contractualisation pour les six prochaines années, ouverte aux collectivités régionale et départementale : le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) qui s'inscrit dans la modernisation des relations contractuelles, entre l'Etat et les collectivités territoriales, pour tenir compte des nouveaux défis économiques et de transition écologique, auxquels les territoires sont confrontés.

Cette nouvelle contractualisation, initiée par le gouvernement en novembre 2020, prend également en compte les efforts de relance sans précédents, mobilisés par la puissance publique au service de l'activité économique des territoires, dont elle veut concrétiser la mise en œuvre et la contribution aux défis environnementaux.

Le présent protocole est la première étape de cette nouvelle contractualisation.

Il a pour but d'engager la Communauté Urbaine Creusot Montceau dans l'élaboration du CRTE, d'ici la fin du second semestre 2021. Il vise également à décliner à très court terme, l'accord de relance 2021-2022 signé entre l'Etat et la Région, par l'identification d'une première liste d'actions suffisamment avancées pour être finançables et réalisables sur 2021-2022. Cette première liste d'actions n'obère aucunement les possibilités de candidater aux appels à projet en cours et à venir du plan de relance 2021-2022.

Le projet de protocole de préfiguration du CRTE engageant l'Etat, la Région et la Communauté Urbaine Creusot Montceau est joint en annexe. Il est complété de la liste des projets lauréats du plan de relance, au 30 avril 2021, et de la liste des projets à venir, identifiés au 30 avril 2021, prêts à démarrer et devant s'achever avant le 31 décembre 2022, auxquels l'Etat et la Région pourront accorder leur soutien sous réserve de validation des projets soumis à appels à projet ou appels à manifestation, et des crédits disponibles.

Il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer le protocole de préfiguration du CRTE à intervenir avec l'Etat et la Région.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,

Etant précisé M. Jean-Claude LAGRANGE, Mme Laëtizia MARTINEZ et Mme Marie-Claude JARROT intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote,

Après en avoir débattu,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- D'approuver le protocole de préfiguration du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) à intervenir avec l'Etat et la Région,
- D'autoriser Monsieur le Président, ou l'élu ayant délégation, à signer ledit protocole et à mener les démarches afférentes.

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 21 mai 2021  
et publié, affiché ou notifié le 21 mai 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

David MARTI



LE PRESIDENT,

David MARTI

